



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LA MRC D'ABITIBI DOIT REPORTER LE DÉBUT DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

AMOS, LE 16 AVRIL 2019 – Les conditions météorologiques exceptionnelles que la région a connues cet hiver force la MRC d'Abitibi à reporter le début de la collecte des matières organiques pour les municipalités d'Amos, Berry, Champneuf, La Motte, La Morandière, Launay, Preissac, Saint-Dominique-du-Rosaire, Saint-Mathieu-d'Harricana, Sainte-Gertrude-Manneville, Trécesson et le TNO Lac-Chicobi. Le début des collectes aura donc lieu à compter du 27 mai 2019, selon le calendrier de collecte distribué dans les résidences du territoire.

Suite à des discussions et l'analyse de la situation, la MRC d'Abitibi a pris la décision de reporter d'un mois, soit vers la fin du mois de mai, le début de la collecte des matières organiques afin de permettre le retrait de la neige de manière naturelle et ainsi éviter des dépenses supplémentaires.

« *C'est certain que la situation n'est pas idéale, mais la quantité de neige reçue cette année combinée à un printemps tardif fait en sorte qu'il est impossible de réaliser les travaux préparatoires sans engendrer des frais supplémentaires. Le report d'un mois nous donne une marge de manœuvre nécessaire pour s'assurer d'être prêt pour la mise en service de la collecte des matières organiques, et ce sans nécessiter des travaux supplémentaires.* » exprime Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi.

La MRC convient que ce report peut engendrer des désagréments pour les citoyens et tient à rappeler qu'afin d'éviter des odeurs désagréables, il importe de commencer à remplir le bac brun seulement deux semaines avant le début de la collecte.

DATES DE DÉBUT DE LA COLLECTE

Amos	Semaine du 27 mai 2019
Saint-Dominique du Rosaire	Semaine du 27 mai 2019
Champneuf	29 mai 2019
La Morandière	29 mai 2019
Preissac	30 mai 2019
Trécesson	31 mai 2019
Berry	3 juin 2019
Launay	3 juin 2019
TNO-Lac Chicobi	3 juin 2019
Sainte-Gertrude-Manneville	6 juin 2019
Saint-Mathieu-d'Harricana	7 juin 2019
La Motte	Indéterminé

RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS

Rappelons que le gouvernement du Québec prévoit bannir, d'ici 2020, l'enfouissement des matières organiques partout au Québec. Le projet de plateforme de compostage territoriale était en discussion depuis plusieurs années. D'ailleurs, en août 2015, une somme de 705 244 \$ a été allouée MDDELCC pour la construction de cette plateforme.